

Senat.

*3^{me} Commission
d'Initiative parlementaire
(formation de Mars 1879)*

18 mars 1879

1

9^e Commission d'Initiative
Séance du 18 Mars 1879

La séance est ouverte sous la présidence de M. Le Lièvre
président d'âge avec M. Roger Marnoux secrétaire et vice
Le bureau provisoire est maintenu à l'ère définitive.
La séance est levée.

Le Président
F. Le Lièvre

Le Secrétaire
R. Roger Marnoux

Séance du 23 Mars 1879

La Commission se réunit à une heure sous la présidence de M. Le Lièvre.
Le président a reçu deux propositions.

1^o M. Henri de Saisy demande la substitution du scrutin de liste au
Scrutin uninominal.

plusieurs membres font observer que la proposition avait plus
convenablement présentée à la chambre des députés et surtout avec le
fin de la législature.

M. Menadier rappelle l'histoire de cette proposition au Sénat - elle
a été déjà présentée deux fois, et discutée une fois il y a un an - la pure en
considération n'a pas été acceptée.

M. Menadier croit qu'on ne les collègues à l'inopportunité de la
proposition qui ne pourrait être pratiquée que dans trois ans - il ne faut pas
tantôt fabriquer des lois pour avoir des utopies. Il croit que la chambre
des députés est mieux placée pour l'initiative des questions - il n'attaque
pas le fond même de la proposition et fait toutes réserves à l'égard - il
croit même qu'on a déjà le prononcer très nettement contre l'abus des
subdivisions d'arrondissement - cela est un acte de 2 à 3 cantons - il est évident
compétent en dire pour la nomination des députés d'arrondissement au moins le
scrutin de liste par arrondissement - mais en l'état il croit qu'il y a lieu
d'ajourner la proposition.

M. Menadier est nommé rapporteur pour conduire à la
Commission en conséquence.

M. Le président présente la proposition de ne grouper les gymnases
d'après pas de districts, il y a approbation d'ensemble - M. Valentin se rapporte

Le Président
F. Le Lièvre

P. Le Secrétaire
(Marnoux)

Séance du 1er avril 1879

La séance est ouverte à une heure

M. Valentin donne lecture de son rapport qui est approuvé sans discussion

M. Mouroulet lit à son tour son rapport - il est approuvé avec une observation faite par M. Labouze

M. Daquenet demande que M. de Saug soit entendu

M. de Saug traduit des faits et justifie sa proposition

Le Président lui fait connaître les conclusions qui il combat - il croit que il y a opportunité complète dans sa proposition

M. de Saug se retire

M. le Président demande s'il y a lieu de modifier le rapport -

M. Labouze approuve le rapport et insiste sur l'inopportunité

M. Poiriquet l'approuve également - mais réserve pour tomorrow le droit d'initiative

Le rapport est adopté à l'unanimité

La séance est levée à 2 h 1/2

Le Président
G. Le Gorge
Le Secrétaire
(Mouroulet)